



Bretagne

Environnement mercredi 20 mars 2013

Algues vertes : les bonnes intentions ne suffisent pas



Patrick Durand, directeur de recherches à l'Inra à Rennes, l'Institut national de la recherche agronomique. Ouest-France

Patrick Durand, un Rennais spécialiste de la pollution par l'azote d'origine agricole, juge les huit contrats de baie signés en Bretagne pour faire reculer les algues vertes.

Entretien Philippe Durand. Directeur de recherche à l'Inra, l'Institut national de la recherche agronomique.

Quel est votre regard sur ces contrats de baie destinés à lutter contre les marées vertes ?

D'abord, c'est une démarche intéressante et relativement innovante qui voit les acteurs locaux s'investir et dont les résultats sont évalués par un comité scientifique. Cela a permis dans certains cas l'émergence de dynamiques positives, et la mise en place d'une concertation. Mais, ils présentent quand même deux ou trois défauts majeurs. Dans certains bassins versants, les acteurs ont plus instauré un rapport de force qu'une véritable concertation, aussi bien du côté de la représentation agricole que du côté de certaines associations de protection de la nature. La baie de Lannion est l'un des endroits où cela s'est plutôt bien passé.

L'autre défaut majeur ?

De façon générale, localement les filières agro-industrielles (grandes coopératives, groupes industriels) se sont peu investies alors qu'elles y étaient invitées. Cela a manqué pour donner de l'ampleur. Le troisième grand problème : j'ai l'impression que les pouvoirs publics n'ont pas pris complètement l'ampleur des changements qui sont nécessaires pour régler le problème. Du coup, le message envoyé aux acteurs locaux n'est pas suffisamment fort, clair et cohérent pour leur permettre de faire des projets de territoire suffisamment ambitieux.

Le résultat au final ?

Tous les plans seront probablement insuffisants pour éliminer les algues vertes, à courte ou moyenne échéance. La responsabilité est très partagée. Ce n'est pas la faute de la profession agricole. Tout un ensemble de choses ont fait que l'on a cru pouvoir régler partout le problème en se contentant d'une adaptation limitée des activités agricoles, d'une optimisation un peu plus poussée des pratiques agricoles et d'une surveillance un peu plus grande de la [réglementation](#). C'est tout à fait positif et va dans le bon sens. Mais pour descendre à une concentration en nitrates suffisante pour limiter le problème, il faut radicalement des changements forts des activités agricoles, y compris des systèmes de production. Or, dans la quasi-totalité des baies, l'hypothèse de départ était de dire qu'on ne touche pas au volume de production agricole du territoire. Cela ferme la porte à des changements réels.

Un autre scénario aurait-il été possible ?

Le choix a été de dire on va essayer d'y arriver partout. Mais d'un point de vue de pure efficacité, il aurait été plus clair de dire : « On tente le coup où socio-économiquement et techniquement, c'est envisageable pour faire une sorte d'expérience en vraie grandeur ». Et sur les autres baies, on accepte de dire durant un certain temps que les algues vertes seront là et que l'on préfère maintenir l'activité agricole parce que c'est plus important. En voulant faire croire qu'en faisant un peu d'effort partout on va régler le problème, tout le monde risque d'être perdant dans l'histoire. Il y aura toujours des algues vertes. Les pouvoirs publics seront accusés d'avoir dépensé de l'argent et les agriculteurs auront subi de nouveaux efforts, de nouvelles contraintes et continueront d'être accusés.

Vous évoquez aussi la politique foncière comme outil de lutte contre les algues vertes ?

Au cours des dix dernières années, il y a eu une diminution de 30 % du nombre des exploitations. Ces terres ont été reprises. Jusqu'à présent, les dispositifs qui règlent ces transmissions ne sont pas mobilisés pour favoriser de nouveaux systèmes agricoles qui seraient préférables d'un point de vue environnemental. Les gens les plus puissants et les plus influents récupèrent ces terres. Il y avait la possibilité de réguler le marché foncier pour encourager l'installation de nouveaux systèmes d'exploitation, moins risqués en terme de fuite d'azote. Dans les nouvelles installations, il y a beaucoup de bio. Mais ces agriculteurs n'ont pas forcément accès aux terres qui se libèrent, car le système est traditionnellement verrouillé.

On nous dit qu'il est extrêmement difficile à un agriculteur de changer son système de production du jour au lendemain, de changer de métier presque. C'est très difficile. Par contre, à l'occasion des cessations d'activité, pourquoi ne favorise-t-on pas de façon plus volontariste les systèmes qui iraient dans le sens que l'on attend d'un point de vue environnemental.

Pourquoi ne pas favoriser ainsi la reprise de terres par un agriculteur bio qui veut s'étendre ? Il y a un certain nombre de systèmes de production largement pratiqués en Bretagne qui, s'ils sont dominants sur un territoire, ne permettront pas de descendre au niveau voulu de concentration en nitrates. On ne sait pas faire. Je ne connais pas un endroit au monde où avec ce système on a des eaux à 10 mg/litre, ce que l'on considère comme l'objectif à atteindre pour limiter de manière significative la prolifération des algues. On arrivera à respecter la norme de 50 mg/l d'eau potable sans problème. Mais 10 mg/l, c'est à peu près ce que l'on a dans les rivières du Massif central.

Donc, vous en dites quoi de ces contrats de baie ?

C'est un peu une occasion manquée. L'idée de départ et le principe sont bons. Sauf qu'en raison des résistances et du contexte socio-économique, si on veut réellement changer les choses, il faut se donner beaucoup plus de moyens. Sur le terrain, il existe cette envie d'innover, d'expérimenter et de résoudre le problème. Elle existe chez les agriculteurs, du moins chez certains agriculteurs, comme chez les élus locaux.

La surface concernée par les bassins versants à algues vertes, c'est 10 % de l'agriculture bretonne. Si sur la moitié, on change de système de production de l'activité agricole, on ne va pas mettre sur la paille les filières agro-industrielles, loin de là. On développe de nouveaux systèmes d'exploitation innovants et ce n'est pas forcément du bio. Pour que l'on ait des systèmes à base de fuite d'azote, il faut deux conditions absolument nécessaires. La première, la quantité d'azote que l'on fait entrer dans le système n'est pas trop élevée. Deuxième condition, il faut toute l'année, et particulièrement en automne et en hiver, des couverts végétaux capables d'absorber l'azote qui reste dans le sol, ou que les sols produisent. Ce ne sont pas forcément des révolutions, mais des changements en profondeur par rapport à ce qui existe.

Aujourd'hui, où en est la qualité de l'eau en Bretagne ?

Les niveaux de départ sont très variables selon les baies. Après, si on arrête aujourd'hui complètement l'agriculture ou si d'un coup de baguette magique, il n'y avait plus de nitrates à partir des parcelles, pour descendre à 10 mg/l, il faudrait selon les bassins versants entre cinq et quinze ans pour voir disparaître les algues vertes. Plus on retarde la mise en place de cette

diminution des pertes à la source, plus le délai s'allonge. D'un point de vue scientifique, on préconise une action très importante rapidement plutôt que quelque chose de très progressif.

Il n'en reste pas moins que la qualité de l'eau va en s'améliorant en Bretagne ?

Oui, de façon à peu près généralisée, et depuis cinq ans, on est dans cette dynamique de baisse des nitrates. Mais cela ne se poursuivra pas éternellement si on n'enclenche pas la vitesse supérieure. Car cette baisse correspond aux actions entreprises pour la mise aux normes des exploitations et le respect de la réglementation, en gros depuis 1998-1999. Ce sont ces effets que l'on observe aujourd'hui. C'est une question de dosage. Avant, on avait une tasse de café très concentré dans laquelle on ajoutait du café très concentré. C'était la situation avant 2000. Après, on a commencé à ajouter du café moins concentré. Progressivement, la concentration de la tasse diminue. Mais on arrive à un moment où la baisse va ralentir.

Si l'on compare la qualité de l'eau en Bretagne par rapport à celle d'autres régions françaises ?

La Bretagne est la région de France où la qualité des eaux s'est améliorée de la manière la plus significative depuis dix ans. Il y a d'autres régions de France où l'eau continue à se dégrader. En Bretagne, on a inversé la tendance. La Bretagne a été la première à le faire, que ce soit pour les pesticides ou les nitrates. Mais on partait aussi d'une situation qui était la plus dégradée de France. Le résultat, par rapport aux nitrates : on est toujours moins bon que la moyenne nationale mais on n'est pas plus mauvais que le Bassin parisien, les Pays de la Loire ou le nord de la France. Et on est plutôt dans une dynamique d'amélioration alors que dans pas mal de ces endroits la situation se détériore. Il n'y a pas qu'en Bretagne qu'il y a des problèmes.

Recueilli par Didier GOURIN.